

Kemal Oğuzman (1927-1995)

Les milieux universitaires et juridiques turcs ont éprouvé un grand choc et une profonde tristesse en apprenant le décès de Monsieur le Professeur Kemal Oğuzman, emporté le 30 Juin 1995 par un arrêt du cœur à son Bureau de Doyen de la Faculté de Droit de l'Université de Galatasaray. Grand civiliste, s'occupant aussi du droit du travail, administrateur habile ayant une vision étendue et réaliste des problèmes de l'enseignement supérieur, il a été appelé à ce poste en 1994 comme premier titulaire et contribuait avec la grande efficacité pour laquelle il était à juste titre réputé, à l'organisation de la Faculté récemment créée.

Kemal Oğuzman naquit le 15 décembre 1927 à Gümüşhacıköy, dans la province d'Amasya. Fils de juge, après avoir terminé, en 1946, ses études secondaires au Lycée Galatasaray, il s'inscrit à la Faculté de Droit d'Istanbul. Il obtint sa licence, comme premier de sa promotion en 1950 et fût nommé assistant à la Chaire de Droit civil. Il passa son doctorat en 1955, soutenant brillamment sa thèse sur les problèmes relatifs à la résiliation du contrat de travail. Après un séjour à Paris où il fit des recherches concernant la propriété par étages, il rentra à Istanbul et obtint son agrégation en 1957. Il devint professeur titulaire en 1965.

Le professeur Kemal Oğuzman donna des cours de droit civil à la Faculté de Droit et des cours de droit du travail à la Faculté de Gestion d'Affaires de l'Université d'Istanbul. Au cours de sa brillante carrière académique, il joua aussi un rôle éminent comme administrateur, soit au sein du Conseil d'Administration de la Faculté et du Sénat de l'Université, soit comme Vice-Recteur. Il est l'auteur de plusieurs traités, monographies, études et rapports ayant trait au droit civil et au droit du travail, accueillis toujours avec un grand intérêt aussi bien par les académiciens que les praticiens. En 1984 il présida la Commission chargée de l'élaboration du Projet de révision du Code Civil turc.

Il était membre du Conseil d'Administration de la Société Internationale de Droit du Travail et de la Sécurité Sociale et du Groupe turc de l'Association Henri Capitant des Amis de la Culture Juridique Française. Il servait comme conseiller de la Délégation turque auprès de la Conférence Annuelle de l'Organisation Internationale du Travail. Il participa à un grand nombre de congrès et de colloques en Turquie et à l'étranger et contribua à l'organisation de deux congrès internationaux en assumant la fonction de secrétaire-général.

En 1982, l'Université de Hacettepe lui décerna le titre de docteur *honoris causa* en philosophie.

La mort de Kemal Oğuzman laisse un vide irréparable dans la vie juridique de notre pays. Les Annales offrent ses sincères condoléances à la Famille Oğuzman éprouvée par la perte du grand juriste qui était un époux, un père et un grand-père affectueux et plein de hautes valeurs morales.